

MAIRIE DE PAUNAT

## **COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL DU 2 JUILLET 2020**

Date de convocation 23 JUIN 2020

Présents : Mr MARC Mme MODOLO Mr PEYROT Mr BOURDIER Mr DELMARES

Mr GARRIGUE Mr GAVOUYERE Mme GENSOU Mme LETELLIER Mme VAILLANT Mr VOS

\*\*\*\*\*

La réunion est consacrée à la présentation des comptes administratifs de l'année 2019, du compte de gestion, à la fixation des taux des différentes taxes et aux votes des budgets 2020.

Mme Marches, secrétaire de mairie remet les documents aux membres du conseil.

### **1 ARRETE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019**

#### **A MULTIPLE RURAL**

A l'issue de l'exercice, le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 4 753 euros et les recettes à 10 381 euros. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 4 377 euros et à 4 753 euros en recettes. L'excédent cumulé reste affecté au multiple rural.

#### **B LA COMMUNE**

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 205.483 euros, les recettes à 279.514 euros soit un excédent cumulé de 467 000 euros.

En investissement les dépenses représentent 127 099 euros et les recettes 118 969 euros le tout est équilibré par l'excédent reporté.

Les comptes administratifs de l'exercice 2019 sont approuvés à l'unanimité et le conseil décide d'affecter 100 000 euros de l'excédent de fonctionnement en section d'investissement.

### **2 APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU PERCEPTEUR**

Le conseil approuve la version du compte de gestion du percepteur, véritable reflet des comptes administratifs 2019.

### **3 VOTES DES TAUX DES DIFFERENTES TAXES POUR 2020**

L'examen des résultats de l'année 2019 nous conduit à maintenir les différents taux des taxes même si les bases sont revalorisées chaque année par l'état.

Taxe d'habitation : 12,28% Taxe foncière bâti : 17,76% Taxe foncière non bâti : 130,94% ;

Le produit de ces différentes taxes devrait s'élever à 154 000euros

Le conseil vote ces taux à l'unanimité.

#### **4 VOTE DU BUDGET 2020 DU MULTIPLE RURAL**

Sans projet d'ampleur le budget du multiple rural s'équilibre à 54 286 euros en fonctionnement et à 18 884 euros en investissement.

#### **5 VOTE DU BUDGET 2019 DE LA COMMUNE**

Pour cet exercice le budget de fonctionnement s'équilibre à 609 470 euros et à 306 000 euros en investissement.

Le conseil vote ces 2 budgets 2020 sur ces bases en intégrant les premières réalisations du projet de mandat.

#### **6 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS**

Le conseil prend connaissance du tableau des attributions des années précédentes et souhaite vérifier la pertinence des choix en fonction de la réalité de l'utilisation des associations ou clubs sportifs par la population du village.

Le conseil envisage la possibilité d'augmenter la participation communale au profit du comité des fêtes et de Musique en Sol.

La liste sera arrêtée définitivement au prochain conseil.

#### **7 ANNULATION DELIBERATION COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

A la demande de la préfecture le conseil annule la délibération ayant abouti à la création d'une commission d'appels d'offres non obligatoire dans une commune de notre importance.

Cette instance conserve la même composition mais se nommera commission des achats.

#### **8 DELIBERATION D'ANNULATION DES LOYERS DU MULTIPLE RURAL**

Le conseil confirme l'annulation des loyers de Mr CAUDRON pendant la période de crise sanitaire soit 4 mois de mars à juin.

En conclusion de la réunion Mr le Maire évoque la nécessité de mettre en œuvre les premières actions du projet municipal et de les planifier au cours d'une prochaine réunion.

La séance est levée à 21h.

\*\*\*\*\*